

## Informations de la Mairie... Informations pratiques

### L'état civil de l'année 2010

#### Les naissances :

- Emma CENDRIER née le 27 avril
- Raphaël VERDY né le 15 mai
- Lola BARBAUD née le 25 mai
- Gabriel LAMOTTE né le 1<sup>er</sup> juillet
- Chloé BIZERAY née le 18 juillet
- Léann COMBES née le 13 août
- Cyann CHIARA né le 27 août
- Faustine DELATTRE née le 30 août
- Romain CARON né le 3 septembre

#### Les mariages :

- Julien BINACHON et Anne-Sophie MOULIN le 12 juin
- Gérald BOURNONVILLE et Sylvie BARNAULT le 13 novembre
- Alexandre DAMAS et Joëlle BREZE le 13 novembre
- Guillaume CIVRAC de FABIAN et Tèle NGA ONGUENE le 4 décembre

#### Les décès :

- Lucienne HOYAU le 7 janvier
- Jean-Louis TIMBERT le 14 janvier
- Louis LIEBEN le 24 mars
- Marthe de KRAY le 23 mai
- Esther BUCKENHAM le 3 juillet
- Patrick JACHET le 16 septembre
- Maria LARA le 15 novembre

### Association ENVOL

L'Association L'ENVOI (Evasion Nature Villecerf Organisation Loisirs) organise le samedi 5 Février 2011 une soirée LOTO avec de nombreux lots à gagner : TV écran plat, appareils électro ménager, jambon, panier garnis et plein d'autres surprises à partir de 20h00 à la salle polyvalente de Villecerf. Renseignements au 06.12.73.13.45. ou au 06.85.48.26.14.

### Du côté du Foyer Rural

Réservez dès maintenant votre dimanche 27 février 2011 à 12h. Pour célébrer ses 20 ans, le Foyer Rural organisera un repas dansant. Contacter dès maintenant Agnès Deysson au 01.64.24.99.54 pour réserver.

### Permanences en mairie

Le samedi de 10h30 à 12h, Madame le Maire ou ses adjoints vous recevront

### En janvier

01/01 pas de permanence  
08/01 Marie Claude BONNET  
15/01 Jacques ILLIEN  
22/01 François DEYSSON  
29/01 B. de ROYS ROBINSON

**Mairie** Tél : 01 64 24 93 08

Fax : 01 64 24 90 73

[mairie.villecerf@wanadoo.fr](mailto:mairie.villecerf@wanadoo.fr)

### Secrétariat ouvert au public

mardi de 14h à 18h30  
mercredi de 14h à 17h30  
vendredi de 14h à 17h30  
samedi de 9h à 12h00

### La bibliothèque municipale

vous accueille tous les samedis de 10h à 12h en période scolaire. Inscription et prêts gratuits

### Ecrivez-nous

[villecerfexpress@orange.fr](mailto:villecerfexpress@orange.fr)  
[idjeunesvcf@orange.fr](mailto:idjeunesvcf@orange.fr)

### SERVICES D'URGENCE

**SAMU** 15 depuis un poste fixe  
ou 112 depuis un portable  
**GENDARMERIE** 17 ou 112  
**POMPIERS** 18 ou 112  
**CENTRE ANTI-POISONS** 01 40 05 48 48  
**Commissariat de Moret** 01 64 70 56 36  
**Urgences médicales** Composer le 15  
**Urgences dentaires** 08 92 23 11 28  
**Pharmacie de Garde**

Adressez-vous au commissariat de Moret

**ERDF dépannage 24h/24** 08 10 33 30 77

**SAUR dépannage 24h/24** 08 10 01 50 16

# VILLECERF EXPRESS

[villecerfexpress@orange.fr](mailto:villecerfexpress@orange.fr)  
01 64 24 93 08

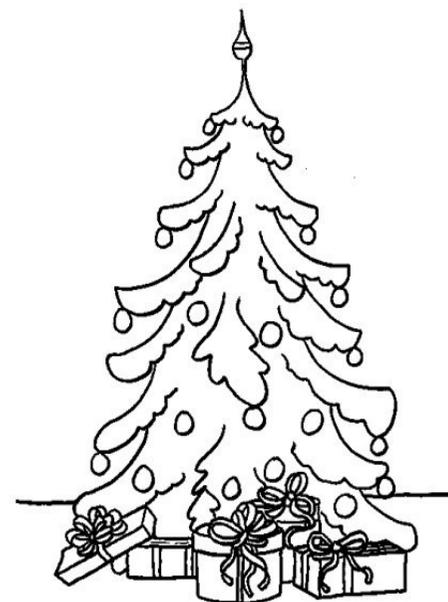
BULLETIN MUNICIPAL N° 43

Janvier 2011

**Le saviez-vous?** 1 000 hectares de terres agricoles seine-et-marnaises disparaissent chaque année. Pour faire face à cette urbanisation galopante, le Conseil Général a décidé de consacrer 1,2 millions d'euros par an pour sa politique de préservation de l'agriculture. Cette activité couvre 60% de la surface de notre département.

### L'AGENDA...

- **31 décembre**, à 20h30, "West Side Story" au théâtre de Fontainebleau
- **9 janvier**, à 15h, en collaboration avec le Foyer Rural, galette des rois pour les aînés dans la salle polyvalente
- **14 janvier**, à 20h, conseil municipal
- **Jusqu'au 16 janvier**, exposition Miro, espace d'art contemporain à Lorrez le Bocage
- **23 janvier**, à 11h, cérémonie des vœux à la salle polyvalente
- **29 janvier**, à 20h45, "Un regard qui en dit long", salle Jean Mermoz à Ecuelles
- **5 février**, à 20h, loto de l'association l'Envol dans la salle polyvalente
- **27 février**, à 12h, repas dansant des 20 ans du Foyer Rural



Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal  
vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année !



**Directrice de publication :**  
M-C. Bonnet  
**Rédaction :**  
A.Barbaud, B. Buckenham,  
B. de Roys Robinson,  
F. Deysson et J. Illien

## Les infos du conseil municipal du 6 décembre

- Le conseil municipal a choisi le cabinet d'architecte Leynet pour réaliser l'assistance à la maîtrise d'œuvre de la construction de l'atelier municipal dans la cour derrière la mairie. Le montant de la prestation s'élève à 7 104,24 € TTC, soit un pourcentage de rémunération de 13,2 % du montant total des travaux.
- Le toit de la façade nord de l'église fuit. Il est indispensable de mettre rapidement l'église hors d'eau sous peine d'être contraint d'engager des travaux très onéreux dans les années à venir. Le conseil municipal a choisi le cabinet d'architecte Drodz pour réaliser l'assistance à la maîtrise d'œuvre de ces travaux. Le montant de la prestation s'élève à 9 807,20 € TTC soit un pourcentage de rémunération de 10 % du montant total des travaux. Pour mémoire, le cabinet Drodz a déjà suivi le chantier de la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de l'église. Une fois cette mise hors d'eau réalisée, le conseil municipal précise que, sauf imprévus (tempêtes etc.), il n'engagera plus de travaux supplémentaires dans l'église d'ici la fin du mandat en 2014.
- Le recensement de la population de notre commune commencera le 20 janvier 2011. L'agent recenseur retenu par le conseil municipal sera M. Patrick Rebeyrol. L'agent coordonnateur sera Mme Bonnet, Mme Claudette Pasquier étant désignée coordinatrice adjointe.
- Le conseil municipal a voté l'attribution de l'indemnité de conseil et de gestion au Trésorier de Moret, pour un montant de 351,82 €.

### Nouvelle réduction des horaires d'ouverture du bureau de La Poste

La direction de La Poste nous a fourni les derniers relevés informatiques attestant que l'activité de notre bureau ne permet pas de maintenir en l'état les horaires d'ouverture appliqués depuis mai 2008 soit 16 heures et 45 minutes par semaine.

Au vu de ces relevés, la direction de La Poste a décidé, unilatéralement, qu'à compter du 6 décembre 2010, le bureau de poste de Villecerf serait désormais fermé le jeudi matin.

Au cours de nombreuses rencontres avec la direction de La Poste, nous avons rappelé notre désaccord et souligné l'importance de l'un des derniers bureaux de poste situés en zone rurale. Nous regrettons également qu'aucune notification écrite rédigée par la direction de La Poste concernant cette nouvelle réduction des horaires d'ouverture ne soit parvenue en mairie.

**Le conseil municipal, a refusé, à l'unanimité, de valider cette décision arbitraire de réduction d'horaires et reste mobilisé.** Il estime que cette nouvelle réduction des horaires d'ouverture au public n'est pas justifiée et demande à l'Etat de respecter le maillage territorial au plus près des besoins humains et économiques dans les zones rurales de notre pays.

La mairie de Villecerf a relayé une pétition il y a déjà plusieurs semaines. **A ce jour, plus de 250 signatures ont été collectées. Ces signatures seront portées prochainement** au directeur du bureau de poste de Moret, la direction de Melun ayant refusé de nous recevoir.

## La vie du village...

### Défendre Allo Flock, c'est lutter contre l'absurde ...

Il n'est pas dans nos habitudes d'accorder une pleine page de notre journal mensuel à la situation d'une entreprise villecerfoise. Cependant les ennuis actuels de celle-ci nous y obligent.

Suite à un procès opposant les propriétaires du chemin d'exploitation que sont un agriculteur et la propriétaire du terrain sur lequel est implantée l'entreprise ALLO FLOCK, la Cour d'Appel de Paris a tranché : le revêtement du chemin doit être rendu à son état antérieur comme défini dans l'ancien cadastre. L'enrobé, posé en juin 2010, a du être enlevé 5 mois plus tard. Le chemin décapé fin novembre est redevenu, de fait, un chemin de terre ce qui n'est plus compatible avec le passage de poids lourds venant desservir les ateliers.

La municipalité ne peut pas commenter une décision de justice. Cependant nous ne pouvons que regretter que ses attendus n'aient pas pris suffisamment en compte l'activité économique, humaine et sociale d'Allo Flock et de ses 20 salariés.

Depuis longtemps, la municipalité a été soucieuse de tout faire pour favoriser le développement sur le territoire communal d'une entreprise performante et innovante. L'ancienne municipalité avait négocié avec France Telecom, grâce à Monsieur Michel Teigny, pour obtenir l'installation de l'ADSL indispensable à la vie de l'entreprise. Notre équipe a obtenu, sous la houlette de Madame Agnès Barbaud, l'extension du réseau d'incendie et financé la création d'une borne exigée par le SDIS, borne indispensable à l'obtention d'un nouveau permis de construire nécessaire à son agrandissement.

Sitôt la décision de justice connue, nous avons tenté avec Monsieur le Sous Préfet de Fontainebleau une médiation en proposant de mettre toutes les parties concernées autour d'une table. Cette proposition ayant été refusée catégoriquement par l'avocat de l'agriculteur, nous comprenons parfaitement l'inquiétude légitime du gérant de l'entreprise.

Nous sommes toujours à la recherche d'une solution pérenne pour Allo Flock et entendons travailler de concert avec le locataire, Monsieur Courillon. Malgré les problèmes et les difficultés qu'il rencontre depuis quelques années suite à la longue procédure engagée par le fermier et la propriétaire du terrain, M. Courillon veut se maintenir à Villecerf, dans les lieux mêmes où il a bâti son entreprise, dans un village dont il a toujours soutenu les associations et l'école.

Le Maire et ses adjoints l'ont déjà rencontré plusieurs fois et lui ont réaffirmé leur détermination à rechercher, avec lui, une solution permettant de développer sa société créée en 1987. Lors de notre dernière réunion à la mairie, nos échanges riches et cordiaux ont prouvé notre volonté commune de maintenir cette entreprise exemplaire, ouverte sur des marchés high-tech en France comme à l'international.

Nous savons qu'il s'agit d'une affaire de droit privé, mais nous ferons tout ce que nous pourrons avec l'appui d'autres partenaires, pour que cette société en bonne santé puisse se dégager d'une situation aussi absurde. Nous ne pourrions nous satisfaire de perdre une telle entreprise alors que nous cherchons dans le cadre du futur PLU à développer l'activité économique de notre village.